

Waremme, le 12 mai 2016

Opération de Développement Rural - Héron
Compte rendu de la séance d'information-consultation citoyenne
de Waret l'Evêque, le 11 mai 2016

Présents :

Nombre d'habitants : 37 personnes

Pour le Collège communal : Christelle FURLAN, Luc VIATOUR, échevins

Pour le Conseil communal : Alexis CLOES, Louis LAMBERT

Pour l'Administration communale : Isabelle EBROIN, ADL, agent relais de l'ODR ;

Pour la FRW : Mathilde PAUQUÉ, Vincent LEGRAND, Marc VAN DEN BROECK, agents de développement.

1. Accueil des participants

Madame Christelle FURLAN, échevine en charge de l'ODR, remercie les participants pour leur présence. Elle explique les objectifs de la séance, et la volonté des autorités communales de permettre aux citoyens de s'exprimer afin de construire avec eux l'avenir de la Commune.

2. Déroulement de la soirée

La présentation Powerpoint sera disponible sur le site internet de la Commune.

Mathilde Pauqué de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- de présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques : territoire, économie et population.
- de consulter les personnes présentes :
 - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) sur une feuille A4.
 - sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, l'atout, la faiblesse et la proposition qui leur paraissent les plus pertinents.

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

En matière de territoire :

Héron dispose d'une situation géographique avantageuse (3), d'un **cadre rural** où il fait bon vivre (10) à conserver (2) et d'un **paysage** très apprécié par ses habitants (4). Ils viennent y chercher calme et tranquillité (5). Le **patrimoine naturel** est envisagé comme un potentiel important (2), mais qui n'a pas encore été assez mis en valeur. Il faudrait maintenir, entretenir les zones aménagées (bancs, poubelles, espaces verts,...). Les espaces champêtres non aménagés (2) et la Burdinale sont particulièrement appréciés.

On déplore quelques **incivilités** telles que les dépôts sauvages (3) ; il faudrait verbaliser plus sévèrement les personnes prises sur le fait et organiser plus régulièrement des opérations de nettoyage. Il serait également intéressant que le périmètre du Parc Naturel soit étendu à l'ensemble de la commune. La présence de nombreux **éléments patrimoniaux** (2) a également été soulignée avec la volonté de maintenir et de développer la richesse patrimoniale de la commune, de développer des projets intergénérationnels autour de celle-ci, et également de rénover l'église de Waret. Un autre habitant a pour sa part souligné la pauvreté du patrimoine héronnais et le peu d'esthétisme de celui-ci.

Les habitants ont apprécié l'**espace** encore disponible pour développer l'habitat (2) et ont mis en avant la nécessité de se doter d'outils pour planifier le développement de la commune. Il faudra en outre respecter le caractère rural et ouvert (3) de l'habitat, ainsi que les noyaux d'habitation (2). Au vu de l'augmentation des nouvelles constructions, on remarque une perte d'homogénéité architecturale dans les villages.

Les habitants de Waret ont également mis l'accent sur les problèmes d'**égouttage** (4) et d'épuration (3) dans leur village : en effet, la plupart des eaux usées seraient rejetées dans la Burdinale (4) et dans le Pré Hanot (lieu-dit situé à proximité de la rue Christian et de la rue Bois des haies). Certaines habitations rencontrent des problèmes d'inondations dues à des infiltrations. Waret était auparavant un marécage. Il serait intéressant d'envisager des projets collectifs d'épuration des eaux (2) ou d'installer des égouts.

Héron est une commune particulièrement **accessible** en voiture et la proximité de l'autoroute est un avantage pour la commune(4). On déplore cependant le manque de propreté le long des routes (2) et la fracture occasionnée par l'autoroute. Les grands pôles urbains sont facilement accessibles depuis Héron. Cependant, la présence de l'autoroute et de nationales génère beaucoup d'insécurité routière (4). Il devient dès lors dangereux pour les piétons de se déplacer (3), plus particulièrement pour les enfants se rendant à l'école. Les passages pour piétons se font assez rares dans les villages, il n'y en a pas à Waret. Le passage de charroi lourd alimente également ce sentiment d'insécurité (3), il serait intéressant de prévoir des rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs pour convenir ensemble de l'usage des voiries de campagne. Mais également d'aménager le bord de la chaussée de Wavre pour les piétons et cyclistes (6) et des pistes cyclables en général entre les villages et vers le Héromnisports ainsi que d'installer des équipements pour ralentir le trafic (4). On pourrait réhabiliter les sentiers et chemins de remembrement pour les modes doux... Actuellement, il existe un réseau de promenades dans la commune et le relief assez plat de la commune permet une pratique aisée du vélo. Cependant, en dehors des sentiers, il n'existe que très peu d'aménagements dédiés aux modes doux (2). Les habitants de Waret regrettent également le peu d'offre de transports en commun (6).

En matière d'économie :

Waret est un village dans lequel il n'y a pas de **commerces**, ce qui a pour avantage qu'il y fait plutôt calme (2). Cependant, ne pas avoir accès à des commerces de proximité pose problème (10), en particulier pour les personnes âgées. Il serait intéressant de développer des commerces de proximité (2).

Le nombre d'habitants travaillant à l'intérieur de la commune est relativement faible (2), les habitants sont donc très dépendants des grands pôles voisins (2) et de ce fait, ne s'intègrent pas à la vie économique de la commune. Il faudrait mettre en place des initiatives pour favoriser la création d'emplois locaux, telles que développer des incubateurs d'entreprises en partenariat avec les universités, développer une monnaie locale à l'échelle régionale, développer des pôles de télétravail, ...

Le territoire dispose de **ressources touristiques** (2) valorisées par la Commune et ses habitants telles que le patrimoine, les sentiers, la publication de calendriers sur les agriculteurs de la commune, la brasserie de Marsinne, le moulin de Ferrières qui bénéficie d'un grand potentiel (2),...

L'**agriculture** et les productions agricoles sont un atout pour la commune et certains produits peuvent être achetés directement chez les producteurs. Un habitant a souligné les problèmes de pollution liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Les habitants souhaiteraient développer des « points ferme » (2) ou un site web (3) de mise en relation des producteurs et consommateurs à Héron de façon à promouvoir les produits locaux (5) et bio (3). Ou encore, créer une coopérative pour artisans et agriculteurs (ex : un marché couvert permanent) (2).

La proximité de la nouvelle **zone économique** est un atout pour la commune, il serait possible de l'étendre dans la commune et la proximité des autoroutes permettra de ne pas générer de nuisances. Cependant, il faudra être attentif à ce que l'espace soit bien utilisé et à l'intégration paysagère de celui-ci.

Les actions de promotion, les initiatives de dynamisation (2) du monde économique héronnais et la présence d'une ADL sont appréciés par les habitants (4). Il ne faut pas relâcher les efforts et continuer le travail de l'ADL.

En matière de population :

La moyenne d'âge des habitants de la commune de Héron est assez basse (8), la population de moins de 20 ans est bien représentée et apporte du dynamisme à la commune (3). Il manque cependant d'espaces publics dédiés à la **jeunesse et aux enfants** (2). Beaucoup d'activités pour les enfants sont organisées dans la commune.

La présence d'**écoles** dans la plupart des villages et la qualité de l'enseignement ont été soulignées par les habitants de Waret. Cependant, au vu de l'augmentation constante de la population, les écoles arrivent à saturation et les infrastructures actuelles sont insuffisantes (2). Il en va de même pour les crèches (3). Il serait intéressant de réfléchir au développement des écoles à long terme (2) en prenant en compte le boom démographique pour réaménager la cour de récréation et

aménager un espace de jeu à Waret. Il a également été souligné qu'il est dommage que les enfants doivent quitter la commune pour poursuivre leur cursus scolaire en secondaire.

Les **séniors** quant à eux disposent de peu de services d'aide au maintien à domicile et sont contraints de quitter la commune (2). Il faudrait développer des logements pour personnes âgées (2), une maison de repos (4), des services (2),...

L'augmentation importante de la population se traduit bien sûr en besoin accru de service, mais cette augmentation représente également un gain d'argent pour la commune (2). Il faut veiller cependant à ne pas devenir une cité-dortoir (3) et à bien inclure les nouveaux habitants dans la vie locale. La vie associative est assez dynamique et il y a de nombreuses activités organisées pour les habitants (2). Il faut continuer à travailler sur le relationnel, créer des **contacts** entre les habitants. Il serait intéressant d'organiser une ou deux grosses activités rassembleuses. Bien que la commune dispose de plusieurs **infrastructures** importantes, aucune, n'a été développée à Waret (6). Les habitants souhaitent bénéficier d'une maison de village (2), culturelle, ou autre infrastructure où la population pourrait se rassembler.

Bien qu'appréciés, les services publics ne sont pas toujours adaptés aux horaires des travailleurs : l'**administration** est ouverte le samedi matin, cependant, les files d'attente sont assez longues (2). Il faudrait réfléchir à des services innovants pour faciliter la vie des travailleurs (horaires adaptés,...).

Le hall **Héromnisports** est apprécié par les habitants. Cependant celui-ci arrive à saturation (2) et son accès à pied ou à vélo est difficile. Les terrains de foot de Couthuin et leur infrastructure sont en mauvais état.

En termes de **logement**, les habitants de Waret ont regretté qu'il y ait peu de logements locatifs dans leur commune et ce spécifiquement pour les jeunes. Il serait intéressant de développer des projets d'accès à la propriété pour les jeunes ménages (exemple de Hannut) (3) ou de proposer du logement public orienté vers un public spécifique (les jeunes Héronnais).

Tour de questions :

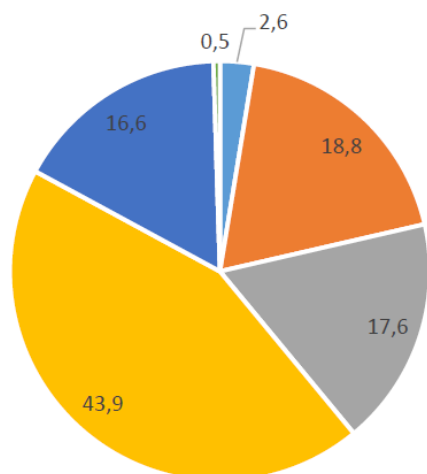
Il serait également intéressant d'obtenir des chiffres plus précis pour le village de Waret. L'analyse est réalisée au niveau du territoire communal, l'un des principes de l'ODR est de trouver des solutions collectives aux besoins de la commune. Si cependant certains enjeux l'exigent, une analyse plus détaillée d'un ou des villages pourra être réalisée.

Où travaillent les gens à l'extérieur de la commune ?

Voir graphique page suivante

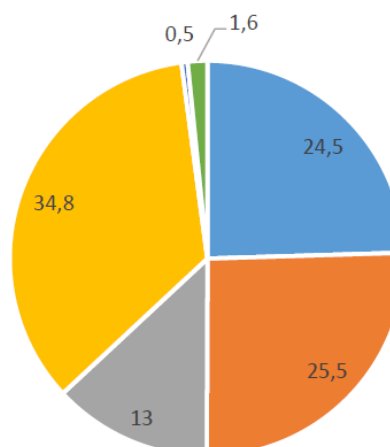
La commune limitrophe de Fernelmont est également en opération de développement rural et en avance : sera-t-il possible de réaliser une étude comparative sur ce qui a bien ou moins bien fonctionné ? Il sera en effet intéressant de créer des synergies avec les communes voisines étant en développement rural de façon à bénéficier de leur expérience. Cependant, les projets qui seront proposés à Héron seront spécifiques aux besoins du territoire, il faudra être attentif à bien répondre aux enjeux spécifiques de la commune tout en envisageant des collaborations avec les communes voisines.

Travailleurs salariés résidant dans la commune



- Travaillant dans la commune
- Travaillant dans l'arrondissement (excl. Héron)
- Travaillant dans la province (excl. Arrond)
- Travaillant en Wallonie (excl. La province)
- Travaillant en Belgique (excl. La Wallonie)
- Travaillant au Luxembourg

Travailleurs salariés travaillant dans la commune



- Résidant dans la commune
- Résidant dans l'arrondissement (excl. Héron)
- Résidant dans la province (excl. L'arrondissement)
- Résidant en Wallonie (excl. La province)
- Résidant en Belgique (excl. La Wallonie)
- Résidant à l'étranger

© Iweps – 2013, S&A - 2016

4. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Marc Van den Broeck, agent de développement de la FRW, explique les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invite les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne.

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages, ainsi que la retranscription des feuilles individuelles sont disponibles sur le site internet de la commune :

<http://www.heron.be/consultations>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Mathilde Pauqué, Vincent Legrand, et Marc Van den Broeck

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Mathilde Pauqué, Vanessa Sublet ou Marc Van den Broeck
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 27
m.pauque@frw.be, v.sublet@frw.be, m.vandenbroeck@frw.be*